

PROJETS DE DECRETS ET ACCORDS INTERNATIONAUX
APPROUVES PAR LE CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 11 MOHARREM 1430 (8 JANVIER 2009)
ET DEVANT ETRE EXAMINES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

PROJETS DE DECRETS

- 1°- **Projet de décret n° 2-08-680 pris pour l'application de la loi n° 01-07 édictant des mesures particulières relatives aux résidences immobilières de promotion touristique et modifiant et complétant la loi n° 61-00 portant statut des établissements touristiques.**
- 2°- **Projet de décret n° 2-08-681 modifiant et complétant le décret n° 2-02-640 du 2 chaâbane 1423 (9 octobre 2002) pris pour l'application de la loi n° 61-00 portant statut des établissements touristiques.**
- 3°- **Projet de décret n° 2-08-536 accordant des subventions pour le soutien de la chanson marocaine.**
- 4°- **Projet de décret n° 2-08-772 fixant les attributions et à l'organisation de la délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion.**

ACCORDS INTERNATIONAUX

- 1°- **Accord commercial fait à Rabat le 16 décembre 2004 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Cap Vert.**
- 2°- **Accord de coopération en matière de pêches maritimes fait à Rabat le 16 décembre 2004 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Cap Vert.**
- 3°- **Accord de coopération en matière de marine marchande, fait à Rabat le 22 juillet 2008 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Cap Vert.**
- 4°- **Accord de coopération dans le domaine du tourisme fait à Banjul le 20 février 2006 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Gambie**

- 5°- Accord fait à Banjul le 20 février 2006 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Gambie relatif à l'encouragement et à la protection réciproques des investissements.**
- 6°- Accord de coopération dans le domaine de la santé publique, fait à Banjul le 20 février 2006 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Gambie.**
- 7°- Accord de coopération en matière de pêche maritime fait à Brazzaville le 22 février 2006 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Congo Brazzaville.**
- 8°- Protocole portant amendement de l'Accord relatif aux services aériens fait à Rabat le 27 hijra 1427 (16 janvier 2007) entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Sultanat d'Oman.**
- 9°- Accord fait à Rabat le 14 juin 2007 entre le Royaume du Maroc et la République de Slovaquie concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements.**

***PROJET DE DECRET AJOURNE PAR LE CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 11 MOHARREM 1430 (8 JANVIER 2009)***

- ♦ **Projet de décret n° 2-08-711 portant suspension de la perception du droit d'importation applicable aux semences de pomme de terre.**